



**TÉLÉ MARÉCOTTES**  
vallée du trient

# Conditions Générales de l'Ecole Suisse de Ski des Marécottes

## 1) Validation de la réservation

La validation de la réservation vous est parvenue par mail en retour à votre commande. Cette confirmation, ainsi que le numéro de commande est à conserver jusqu'à votre arrivée aux Marécottes. Elle doit être présentée à nos guichets pour retirer votre ticket de cours. Cependant, la réservation n'est définitive qu'après paiement.

## 2) Forfait de ski

Le forfait de ski n'est pas compris dans le tarif du cours réservé. Il doit être acheté aux caisses des remontées mécaniques en même temps que le retrait du ticket du cours.

## 3) Modification ou annulation de la réservation

Toute réservation peut être annulée ou modifiée sans frais au plus tard 7 jours avant le début du cours.

Pour toute modification ou annulation durant la semaine précédente le cours, mais au maximum 48h00 avant le cours, le client sera remboursé de **50% de la somme due**.

Pour toute modification ou annulation dans les **48h00** précédent le cours, le client ne bénéficiera d'aucun remboursement.

**Les leçons ont lieu par tous les temps.** Les conditions météorologiques ne sont en aucun cas une cause d'annulation ou de report, dès lors que l'activité est assurée par l'ESS. Il n'y aura lieu à aucun remboursement, report ou indemnisation.

En cas de fermeture de la totalité des installations le cours privé ou collectif sera reporté. Si le report n'est pas réalisable, le cours sera intégralement remboursé.

## 4) Conditions spécifiques aux cours collectifs

- a) La durée du cours est de 2h30. Elle comprend les déplacements, les attentes aux remontées mécaniques et les éventuels retards des différents participants.
- b) Les enfants sont pris en charge le matin aux Marécottes, mais ne sont pas accompagnés après les cours. Cependant, la gratuité est accordée aux parents non skieurs pour l'aller-retour en télécabine.

- b) Nous limitons les classes collectives à 6 élèves par classe. Dans les cas suivants, cette limite peut être dépassée :
- ✓ Inscription dans une classe non conforme au niveau de ski indiqué
  - ✓ Progression trop rapide ou trop lente de certains participants
- c) A tout moment, nous nous réservons le droit de regrouper plusieurs niveaux. Dans le cas où le nombre de participants (minimum 4) ne permet pas la tenue du cours, il sera proposé une solution alternative (réduction des heures d'enseignement). Ces modifications ne donnent en aucun cas la possibilité au participant de prétendre à un remboursement ou une indemnité.
- d) L'apprentissage du ski se déroule dans un environnement spécifique au caractère aléatoire. Sa pratique impose à l'élève de veiller personnellement à sa propre sécurité et à celle des tiers. La responsabilité du moniteur se limite à une obligation de moyens. Il appartient à l'élève de respecter les consignes du moniteur. L'élève est seul responsable de son équipement (skis, chaussures, tenue, casque, lunette, crème solaire, etc).
- e) Pour les activités en groupe, le moniteur n'est pas tenu d'attendre les retardataires.

## 5) Accidents

**L'ESS décline toute responsabilité en cas d'accident, chaque participant doit être au bénéfice de sa propre assurance.**

**Par la présente, je confirme avoir pris connaissance des présentes conditions générales.**

Nom .....

Prénom .....

Lieu et date : .....

Signature : .....